

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de SELESTAT

Commune de CHATENOIS

## Extrait du procès-verbal

## des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 27 novembre 2025

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 26

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

## Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER  
Adjoint au Maire

MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESER, Mme Nadine GUTHAPFEL, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Claire-Catherine BRUN, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Eric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

## Absents excusés :

Lysiane STENGER donne pouvoir à Stéphane SIGRIST  
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Yann VILARDELL

## Absents :

Michel GOETTELMANN

**8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives**

RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST

## 8.3. Prévention des inondations : acquisition parcelles 69 en section 30

**DELIBERATION D27112025/10**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles relatifs à la gestion du domaine public (articles L2111-1 et suivants) ;

**Vu** le projet communal de création d'un ouvrage de tamponnement destiné à réduire le risque d'inondation sur le secteur du lotissement *Mittelmuehl* ;

**Vu** la nécessité d'acquérir les terrains nécessaires à la réalisation de cet équipement hydrotechnique.

Monsieur SIGRIST informe l'assemblée que, pour la mise en œuvre du projet de bassin de rétention d'une capacité estimée à 4 500 m<sup>3</sup>, la commune doit acquérir la parcelle n°69 de la section 30, appartenant à M. BRUN Patrick et Mme BRUN Carmen.

Ces parcelles, d'une surface totale de 8,27 ares, sont inondées et se déversent vers le lotissement Mittelmuehl. Elles présentent donc un caractère stratégique pour la réalisation de l'ouvrage.

Les propriétaires ont donné leur accord de principe pour céder lesdites parcelles à la commune au prix de 2 000 € l'are, soit un montant total de : 8,27 ares × 2 000 € = 16 540 €.

L'office notarial SCP NUSS et Benjamin MOREAU est chargé de la rédaction du compromis de vente.

Le compromis devra intégrer deux clauses suspensives prévoyant que :

- La commune de Châtenois n'acquerra la parcelle qu'à la condition d'obtenir l'ensemble des autorisations administratives spéciales requises pour la réalisation du bassin de rétention ;
- Et sous réserve de l'obtention d'un subventionnement courant au minimum 50 % du coût total du projet, sans quoi le projet de bassin de rétention deviendrait impossible.

**Vu** l'avis des Domaines du 08 avril 2025

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal :

**AUTORISE** le Maire à procéder à l'acquisition de la parcelle cadastrée n°69, section 30, appartenant à M. BRUN Patrick et à Mme BRUN Carmen, d'une surface totale de 8,27 ares, au prix de 16 540 €, le transfert de propriété ne s'opérant qu'à la signature de l'acte de vente.

**MANDATE** l'office notarial SCP NUSS et Benjamin MOREAU pour la rédaction du compromis de vente.

**INTEGRE** dans l'acte une clause suspensive prévoyant :

- L'obtention préalable de toutes les autorisations spéciales nécessaires à la réalisation d'un bassin de rétention ;
- Et l'obtention d'un taux minimal de subventionnement public de 50 % du montant global du projet.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents, actes et pièces relatifs à cette opération.

**PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP2026.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

#### DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 02 décembre 2025

Luc ADONETH  
Le Maire,



Pascal HELDE  
Le secrétaire de séance,

